



**Amnesty International**

*DOCUMENT PUBLIC*

**– Cas d’appel –  
Fédération de Russie**

***Said-Khousseïn Imakaïev (23 ans) et  
son père Saïd-Magomed Imakaïev (45 ans)  
Un homme et son père « disparaissent » après avoir été  
appréhendés par des soldats de l’armée fédérale russe***

Index AI : EUR 46/010/2003

•  
ÉFAI  
•

**– Cas d’appel –**  
**Fédération de Russie**  
**Saïd-Khousseïn Imakaïev (23 ans) et**  
**son père Saïd-Magomed Imakaïev (45 ans)**  
**Un homme et son père « disparaissent » après avoir été**  
**appréhendés par des soldats de l’armée fédérale russe**

*« Le procureur m’a dit qu’il ne pouvait rien faire. Il a peur. L’armée ne lui permet pas de mener son enquête. Quand il dit aux militaires qu’il est procureur, ils lui répondent “Et après ?” »*

Marzet Imakaïeva, citée dans « Verbissen in der Krieg »,  
article paru dans *Die Zeit*, le 31 octobre 2002.

Le 14 décembre 2000, Saïd-Khousseïn Imakaïev, du village tchéchène de Novye Atagi, s’est rendu au village voisin pour acheter un nouveau manteau d’hiver. Sur le chemin du retour, sa voiture a été arrêtée par un groupe d’hommes au visage masqué appartenant aux troupes fédérales russes ; ces hommes ont emmené Saïd-Khousseïn. Dix-huit mois plus tard, son père, qui continuait à le rechercher, a également « disparu » de sa maison de Novye Atagi. Saïd-Magomed Imakaïev a été appréhendé le 2 juin 2002 avec quatre autres villageois par des membres des forces fédérales russes. Marzet Imakaïeva, mère de Saïd-Khousseïn et épouse de Saïd-Magomed, n’a reçu aucune indication sur le lieu où se trouvent ses proches.

L’enquête sur la disparition de Saïd-Khousseïn Imakaïev a été ouverte et suspendue à plusieurs reprises, et il existe des raisons de douter de la diligence des enquêteurs. Seuls deux témoins, dont Marzet Imakaïeva, ont été interrogés par le parquet, et quatre lettres ont été envoyées pour solliciter des renseignements sur l’endroit où se trouve Saïd-Khousseïn. Marzet Imakaïeva a elle-même essayé de présenter d’autres témoins au parquet, mais sans qu’aucune attention lui soit prêtée ; l’un des procureurs civils lui a déclaré qu’il ne pouvait rien faire, car il n’avait pas accès au domaine militaire. Par des connaissances, Marzet Imakaïeva a reçu une liste portant les noms de personnes qui avaient été détenues au quartier général des forces armées en Tchétchénie, à Khankala. Son fils se trouvait sur cette liste, avec un point d’interrogation derrière son nom, ce qui signifiait, lui a-t-on expliqué, que son lieu de détention suivant était inconnu.

*\* La version originale en langue anglaise de ce document a été éditée par Amnesty International, Secrétariat international, Peter Benenson House, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni, sous le titre : APPEALS. RUSSIAN FEDERATION: SAID-KHOUSSEÏN IMAKAÏEV AND HIS FATHER SAÏD-MAGOMED IMAKAÏEV. FATHER AND SON « DISAPPEAR » AFTER BEING DETAINED BY RUSSIAN FEDERAL TROOPS.*

*La version française a été traduite et diffusée aux sections francophones et au Secrétariat international par LES ÉDITIONS FRANCOPHONES D’AMNESTY INTERNATIONAL - ÉFAI - mars 2003  
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l’adresse suivante : <http://www.efai.org>*

De même, l'enquête sur la disparition de Saïd-Magomed Imakaïev peut être considérée comme superficielle et incomplète. Un enquêteur a rendu visite à Marzet fin juin ou début juillet, mais il n'a pas procédé aux différentes recherches qu'elle attendait d'eux. Elle souhaitait, par exemple, que cet enquêteur lui demande un portrait-robot du chef du groupe qui avait appréhendé Saïd-Magomed, qu'il recueille auprès d'elle d'autres éléments matériels, qu'il lui présente des suspects pour identification, qu'il interroge des voisins ou autres témoins. À la mi-août 2002, l'enquête sur l'affaire Saïd-Magomed a été transférée au procureur militaire du 70<sup>e</sup> régiment.

Marzet continue à rechercher son fils et son mari. L'affaire attend d'être examinée par la Cour européenne des droits de l'homme de Strasbourg depuis février 2002.

### ***Agissez dès à présent***

#### **Merci d'envoyer des appels aux autorités russes en leur demandant :**

- d'exprimer leur inquiétude quant à Saïd-Khousseïn et Saïd-Magomed Imakaïev ;
- de déterminer leur sort et le lieu où ils se trouvent, et d'en informer leurs proches ;
- de relâcher immédiatement ces deux personnes, à moins qu'elles ne soient inculpées d'une infraction pénale reconnue par la loi ;
- d'ouvrir rapidement une enquête sur toutes les allégations de « disparitions », torture, mauvais traitements et exécutions extrajudiciaires par les forces de sécurité russes en République tchétchène, et de traduire en justice les responsables présumés.

#### **Envoyez vos appels à :**

##### **Directeur général du Service fédéral de sécurité de la Fédération de Russie**

Nikolai Patrushev

Federalnaya Sluzhba bezopasnosti Rossiyskoy Federatsii

Bolshaya Lubyanka 1/3, 101000Moskva

Fédération de Russie

**Télégrammes :** Generalnomu direktoru FSB, Patrushevu N., Moskva, Russie

**Fax :** + 7 095 975 2470

**Formule d'appel :** *Dear Director General, / Monsieur le Directeur général,*

##### **Procureur général de la Fédération de Russie**

Vladimir Ustinov

Generalnaya Prokuratura Rossiyskoy Federatsii

ul. Bolshaya Dimitrovka, d15a

103793 Moskva K-31

Fédération de Russie

**Fax:** +7 095 292 8848 (si un correspondant répond, dites « *Fax, please* »)

**Formule d'appel :** Monsieur le Procureur général

**Représentant spécial du président russe chargé des droits humains en Tchétchénie**

Administratsiya Prezidenta Rossiyskoy Federatsii

Staraya ploshad pod.6

103132 g. Moskva

Fédération de Russie

**Fax :** + 7 095 206 8510

**Procureur de la Tchétchénie**

Nikolai Petrovich KOSTIUCHENKO

ul. Garazhnaia 9b

g.Grozny 364000

Fédération de Russie

**Fax :** + 7 095 777 9226/9206

**En cette période de transition pour la Fédération de Russie, Amnesty International consacre à ce pays une grande campagne internationale. Elle entend mettre en évidence l'écart qui sépare la protection des droits humains garantie à ceux qui vivent en Russie par le droit national et international et la réalité des très nombreuses atteintes aux droits humains, commises dans un climat d'impunité. Partout dans le monde, les membres d'Amnesty International demanderont au gouvernement de remplir ses obligations vis-à-vis du respect des droits humains, afin que *justice soit rendue à tous*.**

La vision d'Amnesty International est celle d'un monde dans lequel toute personne jouit de l'ensemble des droits inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et les autres normes internationales relatives aux droits humains.

Afin de réaliser cette vision, Amnesty International se donne pour mission de mener des recherches et des actions visant principalement à prévenir et faire cesser les graves atteintes aux droits à l'intégrité physique et mentale, à la liberté d'opinion et d'expression et au droit de ne pas être victime de discrimination, dans le cadre de son action visant à promouvoir tous les droits humains

Amnesty International est une organisation non gouvernementale fondée en 1961, financée de façon indépendante. Elle a plus de un million de membres dans le monde entier, dans 140 pays.

Pour toute information complémentaire sur Amnesty International et sur son action dans votre pays, veuillez consulter le site [www.amnesty.org](http://www.amnesty.org)

---

*La version originale en langue anglaise de ce document a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, Peter Benenson House, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni, sous le titre APPEALS. RUSSIAN FEDERATION: SAID-KHOUSSEÏN IMAKAÏEV AND HIS FATHER SAÏD-MAGOMED IMAKAÏEV. FATHER AND SON « DISAPPEAR » AFTER BEING DETAINED BY RUSSIAN FEDERAL TROOPS.*

*La version française a été traduite et diffusée aux sections francophones et au Secrétariat international par LES ÉDITIONS FRANCOPHONES D'AMNESTY INTERNATIONAL - ÉFAI - mars 2003.*

*Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*

*Pour toute information complémentaire, veuillez vous adresser à :*